

cedia.fr

au service de la cynophilie



s'engage avec vous !

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/



RÉGIONALE D'ELEVAGE



Dimanche 29 Juin 2025
MENDE (48)

PRESENTATION DU CLUB

Historique

Sur initiative de plusieurs veneurs et de passionnés de chiens, le club a été créé le 28 janvier 1978 sous la dénomination « Club de l'Anglo-Français moyen ».

Le but était de proposer à la Société Centrale Canine, un standard de chien définissant les différents critères et notamment la taille pour laquelle une clause temporelle avait été précisée pour permettre de rentrer progressivement dans la norme définie (50 à 55 cm avec une tolérance de 3 cm en plus).

Le D^r DUCELLIER et le D^r GUILLET furent désignés Présidents d'honneur et Monsieur Jean-Paul THOUVENIN fut élu premier Président.

Après huit mois d'existence, une nouvelle assemblée générale se tenant le 10 septembre 1978 à Poitiers, nommait le D^r GUILLET Président et rebaptisait le Club Anglo-Français de Petite Venerie.

Depuis sa création, les différentes personnes qui ont Présidé le Club sont :

M. Jean-Paul THOUVENIN	1978
D ^r Emile GUILLET	1978 à 1980
M. Joseph BARRAUD	1981
M. Jean-Paul THOUVENIN	1982 à 1984
D ^r Paul ROGEON	1985 à 1996
M. Bernard ROUSSET	1996 à 2002
M. Michel THIERY	2002 à 2016
M. Alain PEROT	2016 à 2018
M. Maurice PALMIER	depuis 2018

Tous des passionnés de chiens et de chasse ; un grand merci pour leur implication et leur dévouement.

Le Club Actuellement

Le Club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, organisé en association loi 1901, est affilié à la Société Centrale Canine, agréée par Le Ministère de l'Agriculture. Il a pour objectifs, l'amélioration et la promotion de la race.

Les adhérents réunis en assemblée générale élisent les membres du Comité pour une durée de six ans. Le Comité élit le bureau.

Les membres du bureau sont :

Président :	Maurice PALMIER
Vice-président :	Philippe THIERY
Secrétaire :	Yannick FABRE
Secrétaire adjoint :	Jean-Paul DASSAUD
Trésorier :	Frédéric BLANC
Trésorier adjoint :	Christian MARGUET
Membres d'honneur :	Bernadette THIERY
Membres :	Jean Claude LAFFON Gérard CHARPENAY Sweyn AMIC Aurélien DESBOIS David PRADIER

De plus, le club est représenté par une dizaine de délégués régionaux qui assurent une proximité avec les adhérents.

Depuis plusieurs années, le Club comptait environ 120 adhérents qui sont pour l'essentiel basés en Auvergne et dans le Sud-Est. Ils chassent pour la plupart le sanglier (60%) et un quart découplent dans la voie du lièvre.

Les autres adhérents chassent le chevreuil et le renard.

Suite au rapprochement de l'Association des Equipages et du club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, plus de quatre-vingt équipages de petite vénerie (lièvre et renard) ont rejoint le club qui recense désormais environ deux cents adhérents.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ENGAGEMENTS : les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la SCC.

Seront admis à l'exposition tous les AFPV, même ceux sans pedigree.

Seront refusés :

- les Inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements au poteau le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes de lot d'élevage et élevage, ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Classes individuelles

INTERMEDIAIRE (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Travail et Ouverte). Pour les chiens âgés de plus de 15 et moins de 24 mois.

OUVERTE (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Travail et Intermédiaire) - Pour les chiens âgés de 15 mois.

TRAVAIL (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Ouverte) - Pour les chiens âgés de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription). La récompense doit être homologuée avant la date de clôture de l'exposition.

CHAMPION – Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés de 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

JEUNE – Pour tous chiens âgés de plus de 9 et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY – Pour tous chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

Cette 2 classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

Autres classes

• MEUTES

pour six chiens de même race sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être titulaires du brevet de chasse chiens courants (BCCC)

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy. Les âges sont comptés au jour de l'exposition

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Les jugements sont sans appel dès que prononcés.

Kes expositions canines débouchent sur l'attribution de récompenses et de titres connus dans le monde cynophile sous forme de règles.

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante.

La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réhibitaires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoire ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

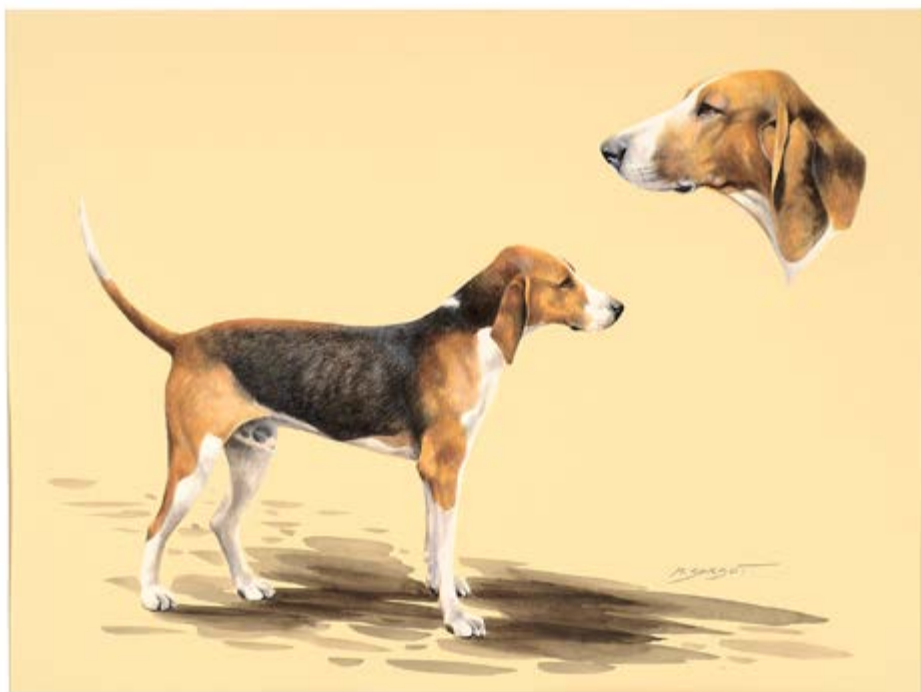
Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

LE STANDARD DE L'ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE



Standard FCI N° 325 / 28. 04. 1997
Texte mis à jour par le D^r. Paschoud.
ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 26.01.1983.

UTILISATION : Chien courant de petite vénerie.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées.

Section 1.2

Chiens courants de taille moyenne.

Avec épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA RACE :

la race existait depuis longtemps et plusieurs cynophiles tels que MM. Légeron, A. Hublot du Rivot, Willekens, Gairal, Daubigné, avaient tenté en vain de la faire reconnaître officiellement. C'est grâce au travail opiniâtre du grand cynophile que fut le docteur Emile Guillet que l'Anglo-Français de Petite Vénerie reçut enfin un standard.

On reconnaissait pour ces chiens une seule taille de 0.48m à 0.56m et trois couleurs : tricolore, blanc et orange, blanc et noir. En même temps fut créé à Poitiers le 10 septembre 1978 le Club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, présidé par le docteur Guillet.

Les veneurs de lièvre avaient créé ce petit chien d'ordre à partir des races françaises de taille moyenne : Porcelaine, Saintongeois, petit Poitevin en croisement avec des chiens anglais tels que le Beagle, diverses variétés de Harriers, voire des petits Fox-Hounds. Ces croisements avaient pour but d'améliorer la construction de leurs chiens et de ce fait d'augmenter la vitesse et l'aptitude à prendre.

La silhouette de l'Anglo-Français de Petite Vénerie est celle d'un chien français, et le rappel de sang anglais (crâne large, oreilles courtes ou attachées trop haut) est à proscrire.

Les tricolores et les blanc et noir sont actuellement les plus nombreux. Mais les blanc et orange intéressent de plus en plus les chasseurs.

Ces chiens constituent aujourd'hui la très grande majorité des meutes chassant le lièvre et le renard à courre.

Mais les chasseurs à tir apprécient de plus en plus ses qualités de finesse de nez, endurance, bonne gorge, facile à créancer, sage à la chasse et au chenil.

Ces vingt dernières années les effectifs des Anglo-Français de Petite Vénerie se sont améliorés tant en qualité qu'en quantité. Il faut cependant que les éleveurs et les veneurs notamment, fassent inscrire leurs chiens au LOF afin de mieux maîtriser la sélection

ASPECT GENERAL : Chien équilibré et solidement construit, mais sans lourdeur. Vue de profil, sa silhouette doit tendre vers celle d'un chien français bien établi.

TETE : Allongée, pas trop large, bosse occipitale peu accentuée.

REGION CRANIENNE : Crâne : Légèrement convexe, sans être bombé. Stop : Cassure du front peu marquée.

REGION FACIALE : Truffe : Bien pigmentée, narines bien ouvertes. Museau : Moyennement allongé, d'un aspect un peu effilé; chanfrein droit ou légèrement busqué. Babines : La lèvre supérieure recouvre l'inférieure. Yeux : Grands, bruns, d'une expression douce, mais vive. Oreilles : Attachées finement au dessous du niveau de la ligne de l'oeil, souples, légèrement tournées, de largeur moyenne et arrivant au moins à deux doigts de la naissance de la truffe.

COU : Dégagé, sans fanon.

CORPS :

Dos : Soutenu, droit

Rein : Assez court et musclé.

Croupe : Légèrement inclinée, assez longue.

Poitrine : Descendue, atteignant au moins la pointe du coude, bien développée. Côtes longues, moyennement arrondies.

Flanc : Assez plein, un peu relevé, mais sans aspect levretté.

FOUET : De longueur moyenne, assez fin, bien attaché dans le prolongement de la ligne du rein, avec un poil fourni, sans être espié.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Vue d'ensemble : Suffisamment forts, larges et droits vus de profil. Epaulés : Omoplates longues, plates et obliques, bien plaquées contre la poitrine. Pieds antérieurs : Secs et doigts serrés.

MEMBRES POSTERIEURS : Cuisses : Musclées, bien descendues. Jarret : Légèrement coudé, assez près de terre. Pieds postérieurs : Secs et doigts serrés.

PEAU : Fine, sans plis, tissus serrés.

ROBE : Qualité du poil : Court, serré et lisse.

Couleur du poil :

- Tricolore : blanc et noir avec feux de couleur vive, truffe noire.
- Blanc et noir avec feux pâles, truffe noire;
- Bicolore : blanc et orange, truffe tabac.

TAILLE : Hauteur au garrot : 48-56 cm

- Avec une tolérance de 2 cm vers le haut et vers le bas pour les sujets exceptionnels.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Tous les défauts généraux propres aux chiens courants.
- Tête trop courte ou trop large.
- Crâne arrondi.
- Truffe ladrée.
- Museau carré.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Babines trop accentuées.
- Yeux proéminents, yeux clairs.
- Oreilles attachées haut, larges, courtes ou trop plates.
- Cou trop court, présence de fanon.
- Corps cylindrique.
- Epaulés chargés.
- Queue grossière, courte ou espiée.
- Tissus cutanés lâches.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Juge	Sexe	Classe	N° cat	Total
M. CROUZET Christian	Mâle	PUPPY	1 à 1	1
		JEUNE	2 à 6	5
		INTERMEDIAIRE	7 à 7	1
		OUVERTE	8 à 13	6
		TRAVAIL	14 à 21	8
		VETERAN	22 à 23	2
	Femelle	JEUNE	24 à 31	8
		INTERMEDIAIRE	32 à 34	3
		OUVERTE	35 à 46	12
		TRAVAIL	47 à 58	12
		CHAMPION	59 à 59	1
		VETERAN	60 à 60	1
Total			60	

MEUTES

M. THIERY Philippe.....	2-3-4-15-16-19-28-31-48-57
M. LAFFON Jean-Claude.....	6-12-18-21-56
Mme THIROT Emilie.....	7-17-22-23-34-44-47-50-59-60
M. SABATTERY Raphaël.....	8-9-10-11-13-40-41
M. CHARDENOUX Cyprian.....	30-54-55



Liste des chiens inscrits à la Régionale d'Élevage

ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE

• CLASSE PUPPY MALE •

- 1 **VEGAS DE LA COMBE DU LUBERON** LOF : 011276 - id : 250269101322473 né le 29/09/2024 (*TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU*) Prod : M. BLANC Frederic, Prop : M. ROQUES Jean-Yves

• CLASSE JEUNE MALE •

- (C) 2 **VAUCLUSE** T.I. - id : 328CSE né le 09/04/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. THIERY Philippe
- (C) 3 **VELOUR DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011249 - id : 333PBX né le 29/06/2024 (*LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x NEUVILLE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- (C) 4 **VENDIN** T.I. - id : 328CSD né le 09/04/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. THIERY Philippe
- 5 **VENTURA** LOF : 011306 - id : 335ENL né le 10/09/2024 (*SIMBA x OPALE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 6 **VIRUS DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011297 - id : 250268502371840 né le 21/08/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x SELIA*) Prod : MM. LAFFON Jean Claude et CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. LAFFON Jean-Claude

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 7 **U-ZAIRE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 011156/02718 - id : 320BFK né le 03/07/2023 (*MARODEUR x LOUISIANE DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 8 **OCEAN** T.I. : 011179/02693 - id : 248LCE né le 03/06/2018 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. SABATTERY Raphaël
- 9 **OLIPHANT** T.I. : 011180/02694 - id : 249ZZZ né le 14/06/2018 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. SABATTERY Raphaël
- 10 **POKER** T.I. : 011182/02695 - id : 266VWH né le 27/06/2019 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. SABATTERY Raphaël
- 11 **RODEO** T.I. : 011178/02692 - id : 282DAR né le 04/05/2020 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. SABATTERY Raphaël
- 12 **ULCK DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011184 - id : 250268502283441 né le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : MM. LAFFON Jean Claude et CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. LAFFON Jean-Claude
- 13 **ULYSSE** LOF : 011079 - id : 321VLG né le 16/04/2023 (*NAVARRO x MIRABELLE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël

• CLASSE TRAVAIL MALE •

- 14 **MARODEUR** LOF : 009968/02479 - id : 180VGW né le 10/03/2016 (*VOLTIGEUR x INFINIE*) Prod : M. ROQUES Jean Yves, Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 15 **ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 010512/02698 - id : 252TMF né le 25/07/2018 (*IDEAL DU RALLYE D'ARGENSON x GIMONE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- (C) 16 **REVEL DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 010751/02697 - id : 281FAS né le 14/06/2020 (*LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OCEANE DU RALLYE D'ARGENSON*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 17 **SAHEL DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 010902/02665 - id : 302NGD né le 07/09/2021 (*OURAL DES COTES DE LA SAUNADE x ORCINES DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie
- 18 **SAKO** LOF : 010959/02651 - id : 297DTX né le 10/04/2021 Prop : M. LAFFON Jean-Claude
- 19 **TANIN DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011028/02696 - id : 313TRD né le 24/12/2022 (*LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OTALIE*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 20 **UBY DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011186 - id : 250268502283336 né le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : M. LAFFON Jean Claude, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 21 **URUS DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011183 - id : 250268502283340 né le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : MM. LAFFON Jean Claude et CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. LAFFON Jean-Claude

• CLASSE VETERAN MALE •

- 22 **LISERAND** LOF : 010108/02426 - id : 250268712341308 né le 07/06/2015 (*HASSAN x HIERBA*) Prod : M. CASTELL BARRERO Alex, Prop : Mme THIROT Emilie
- 23 **LYRIC DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 009906/02497 - id : 166CBC né le 22/09/2015 (*ECHO x IROISE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 24 **VEGAS** LOF : 011305 - id : 335ENK née le 10/09/2024 (*SIMBA x OPALE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 25 **VENUS** T.I. - id : 250269101261967 née le 24/08/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. MEJEAN François
- 26 **VICKI DE LA COMBE DU LUBERON** LOF : 011274 - id : 250269101322691 née le 29/09/2024 (*TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU*) Prod et prop : M. BLANC Frédéric
- 27 **VIOLETTE DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 011238 - id : 250269101013221 née le 14/05/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x OCCITANE DU ROC DE LA FIGUIERE*) Prod et prop : M. FABRE Yannick
- (C) 28 **VIRGULE** LOF : 011261 - id : 250268502354098 née le 10/06/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x OLIVE*) Prod : M. BOUILLET François, Prop : M. THIERY Philippe
- 29 **VITA DE LA COMBE DU LUBERON** LOF : 011278 - id : 250269101322573 née le 29/09/2024 (*TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU*) Prod et prop : M. BLANC Frédéric
- 30 **VOLKA DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011298 - id : 250268502371636 née le 21/08/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x SELIA*) Prod : MM. LAFFON Jean Claude et CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- (C) 31 **VULCANE** T.I.- id : 331RMC née le 09/04/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. THIERY Philippe

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 32 **ULTRA** LOF : 011192 - id : 250269590992421 née le 23/10/2023 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 33 **UPSY** LOF : 011191 - id : 250269590991648 née le 23/10/2023 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 34 **URFE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 011153/03306 - id : 320BFP née le 03/07/2023 (*MARODEUR x LOUISIANE DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 35 **ORPHEE DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 010334/03203 - id : 250268600158140 née le 27/02/2018 (*IGNACE DE LA SICARDIERE x HATILA*) Prod et prop : M. FABRE Yannick
- 36 **OSTINE DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 010331/03205 - id : 250268600158233 née le 27/02/2018 (*IGNACE DE LA SICARDIERE x HATILA*) Prod et prop : M. FABRE Yannick
- 37 **POLKA DE LA CROIX BOUCAU** LOF : 010605/03120 - id : 268VWP née le 16/08/2019 (*DONJUAN x IDOLE DE LA CROIX BOUCAU*) Prod : MM. DASSAUD Jean-Paul et René, Prop : M. BLANC Frédéric
- 38 **ROSA** LOF : 010745/03283 - id : 250269590113105 née le 04/05/2020 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 39 **SALSA** LOF : 010909/03269 - id : 250268723173604 née le 25/10/2021 (*IVOIRE DE LA CROIX BOUCAU x MYRTILLE*) Prod : M. ROQUES Jean-Yves, Prop : M. BLANC Frédéric
- 40 **SALSA** LOF : 010829 - id : 299GUT née le 22/03/2021 (*MERCEUR x MIRABELLE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 41 **SAMBA** LOF : 010830 - id : 299GUU née le 22/03/2021 (*MERCEUR x MIRABELLE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 42 **STAR** LOF : 010831/03282 - id : 250269590529563 née le 24/04/2021 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x NALA DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 43 **TORNADE DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 010953/03268 - id : 250269300235199 née le 11/05/2022 (*ORION DU ROC DE LA FIGUIERE x LOZERE DU ROC DE LA FIGUIERE*) Prod et prop : M. FABRE Yannick
- 44 **TOSCANE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 011022/03265 - id : 318NFR née le 18/10/2022 (*NARINCE SAUNADE x OCCITANE DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie
- 45 **TROMPETTE DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 010952/03267 - id : 250269300235197 née le 11/05/2022 (*ORION DU ROC DE LA FIGUIERE x LOZERE DU ROC DE LA FIGUIERE*) Prod et prop : M. FABRE Yannick
- 46 **ULIE DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011188 - id : 250268502283364 née le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : MM. LAFFON Jean Claude et CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. PAULY Didier

• CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

- 47 **NADOZ DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 010322/03032 - id : 194HJY née le 18/10/2017 (*MORPHEE DES COTES DE LA SAUNADE x GRIOTTE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

- 48 NOISETTE** T.I. : 010452/03026 - id : 213GSW née le 04/06/2017 (T.I. x T.I.) Prop : M. THIERY Philippe
- 49 PRISCA** LOF : 011020/03209 - id : 250268501879622 née le 05/10/2019 Prop : M. ROQUES Philippe
- 50 PROVENCE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 010588/03121 - id : 248YEX née le 22/05/2019 (NARINCE SAUNADE x NADOZ DES COTES DE LA SAUNADE) Prod et prop : Mme THIROT Emilie
- 51 REGATE** LOF : 010747/03284 - id : 250269590129946 née le 04/05/2020 (NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x OLGA DU ROC DE LA CASTILLE) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 52 RISETTE** LOF : 010739/03285 - id : 250269590113273 née le 15/05/2020 (NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x LAVANDE) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 53 SAMBA** LOF : 010908/03217 - id : 305BMH née le 25/10/2021 (IVOIRE DE LA CROIX BOUCAU x MYRTILLE) Prod : M. ROQUES Jean Yves, Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 54 SANDY** LOF : 010957/03182 - id : 297DTU née le 10/04/2021 Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 55 SELIA** LOF : 010956/03181 - id : 297DTT née le 10/04/2021 Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 56 SHIPIE** LOF : 010955/03180 - id : 297DTV née le 10/04/2021 Prop : M. LAFFON Jean-Claude
- 57 TIRADE DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011031/03277 - id : 313TRG née le 24/12/2022 (LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OTALIE) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 58 UTOPIE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 011152/03295 - id : 320BFS née le 03/07/2023 (MARODEUR x LOUISIANE DES COTES DE LA SAUNADE) Prod : Mme THIROT Emilie, Prop : M. ROQUES Jean-Yves

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 59 (CH) NATURE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 010247/03020 - id : 194HHH née le 27/04/2017 (LISERAND x LOUISIANE DES COTES DE LA SAUNADE) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 60 (CH) LUCIOLE DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 009725/02917 - id : 143ZMS née le 26/01/2015 (IVOIRE x GRIOTTE) Prod et prop : Mme THIROT Emilie



LISTE DES EXPOSANTS

M. BLANC Frédéric	26-29-37-39
M. CHARDENOUX Cyprian 17, lotissement de Graba 11270 LASSERRE DE PROUILLE - 07 88 97 85 79	20-30-54-55
M. DEBAT Frédéric 38, route de Nailloux 31560 ST LEON	32-33-38-42-51-52
M. FABRE Yannick	27-35-36-43-45
M. LAFFON Jean-Claude 17, lot Le Graba 11270 LASSERRE DE PROUILLE - 07 88 97 95 79	6-12-18-21-56
M. MEJEAN François Route d'Aspères Le Cagnardas 30140 TORNAC - 06 72 83 81 71	25
M. PAULY Didier 31, impasse des Iris 09340 VERNIOLLE - 06 07 31 98 99	46
M. ROQUES Jean-Yves 8, route de Plein Vent 15220 ST MAMET LA SALVETAT - 06 41 06 74 51	1-14-53-58
M. ROQUES Philippe 12, route Plein Vent 15220 ST MAMET LA SALVETAT - 06 52 56 55 28	49
M. SABATTERY Raphaël	5-8-9-10-11-13-24-40-41
M. THIERY Philippe	2-3-4-15-16-19-28-31-48-57
Mme THIROT Emilie Font Barlier 63380 CONDAT EN COMBRAILLE - 06 66 92 09 41	7-17-22-23-34-44-47-50-59-60



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr